

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 28, 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2015

2015 DAC 493 Subvention (50.000 euros) et convention avec l'association Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme (3e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1611-4 et L. 2313-1 ;

Vu le projet de délibération, en date du 15 septembre 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer une convention avec l'association Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme relative à l'attribution d'une subvention d'équipement ;

Vu l'avis du Conseil du 3e arrondissement, en date du 14 septembre 2015 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 50.000 euros est attribuée à l'association Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme, Hôtel de Saint-Aignan, 71 rue du Temple 75003 Paris (16209 / 2015_06417).

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'association Musée d'Art et d'Histoire une convention qui précise les modalités d'attribution de la subvention.

Article 3 : La dépense, soit 50.000 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, rubrique 324, nature 2042, ligne VE40001, provision pour subventions d'équipement au titre du patrimoine. Mission 900-10-99-010 n° d'individualisation 15 V00456 DAC N° AP 15 03548.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO